

District de l'Isère de Football



EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE EN ARBITRAGE

QUESTIONNAIRE ANNUEL MAISON DES ARBITRES DU DISTRICT DE L'ISÈRE

SAISON 2018/2019

CORRIGE

*Après avoir publié la correction du Questionnaire Annuel sur Table,
et dans le même souci de formation continue,
l'Equipe Technique Départementale en Arbitrage (ETDA)
met à disposition des arbitres
le corrigé du Questionnaire Annuel Maison.*

Abréviations

Gagnez du temps en utilisant les abréviations autorisées

SRA : Sous réserve de l'avantage

ADJ : Arrêt du jeu

AVT : Avertissement

CAS : Comportement antisportif

EXC : Exclusion

RCC : Rapport à la Commission Compétente

HJ : Hors jeu

SDB : Surface de but

SDR : Surface de réparation

BAT : Balle à terre

CF : Coup franc

CFI : Coup franc indirect

CFD : Coup franc direct

Py : Penalty

RT ou **RDT** : Rentrée de touche

CPB : Coup de pied de but

Anciennes abréviations :

CPC : Coup de Pied de Coin → **Corner**

CPR : Coup de Pied de Réparation → **Py**

S.R.P Loi 8 : Sous réserve de la procédure de la Loi 8

S.R.P Loi 13 : Sous réserve de la procédure de la Loi 13

Selon les Ligues ou les Districts, peuvent aussi être acceptées :

CE : Coup d'envoi **AA** : Arbitre(s) Assistant(s) **TAB** : Tirs au but

RCA : Reprise consécutive à l'arrêt



EXC TEMP - Parmi les propositions suivantes concernant l'exclusion temporaire en ISERE, laquelle est FAUSSE ?

- L'exclusion temporaire peut être appliquée à tous les joueurs, y compris les gardiens de but.
- Un joueur exclu temporairement a le droit d'aller s'échauffer pendant sa période d'exclusion temporaire.
- **✓ Un joueur peut recevoir 2 exclusions temporaires dans le match. Si tel est le cas, il ne pourra plus participer, mais pourra être remplacé à la fin de sa deuxième période d'exclusion temporaire par un remplaçant.**
- **✓ Un joueur exclu temporairement qui reçoit un carton jaune ou rouge durant sa période d'exclusion temporaire, ne pourra plus participer au match et ne pourra pas être remplacé.**
- **✓ Un joueur peut recevoir 2 exclusions temporaires dans le match. Si tel est le cas, il ne pourra plus participer, et s'il a aussi reçu un carton jaune dans le match, il ne pourra pas être remplacé.**
- Un joueur exclu temporairement peut, après avoir purgé sa peine, rentrer alors que le ballon est en jeu.
- **✓ Un joueur exclu temporairement doit obligatoirement revenir par la ligne médiane, après que l'arbitre lui en ait donné l'autorisation.**

Modifications District Isère : compte tenu de la décision du Comité Directeur (prise après l'AG) de ne pas faire appliquer certains points relatifs à la règle de l'Exclusion Temporaire en Isère, 4 réponses sont valables pour cette question ! Les arbitres ayant indiqué l'une de ces 4 réponses marquent donc 2 points.

EXC TEMP - Parmi ces propositions concernant la durée de l'exclusion temporaire, laquelle est JUSTE ?

- L'exclusion temporaire dure exactement 10 minutes (sans rajouter le temps perdu)
- Le décompte de la durée de l'exclusion temporaire doit commencer à partir de l'attribution du carton
- Le décompte de la durée de l'exclusion temporaire doit commencer à partir du moment où le joueur est sorti du terrain
- **✓ Un joueur exclu temporairement et n'ayant pas purgé la durée de sa peine à la fin des prolongations, peut participer à l'épreuve des TAB**

EXC TEMP - Exclusion temporaire à la 41ème minute. L'arbitre laisse 2 minutes de temps additionnel. Quelle proposition est JUSTE?

- Le joueur pourra reprendre au début de la seconde période, puisque la durée de la mi-temps doit être décomptée.
- **✓ Le joueur devra attendre encore 4 minutes après le Coup d'Envoi de la seconde période.**
- Le joueur devra attendre encore 6 minutes après le Coup d'Envoi de la seconde période, puisqu'on ne décompte pas les arrêts de jeu.

LOI 1 - Parmi les propositions suivantes concernant le marquage du terrain, laquelle est FAUSSE?

- Il est possible d'utiliser un marquage de lignes en matière synthétique sur un terrain en herbe si cela n'est pas dangereux
- Le bord du point de penalty qui se situe le plus proche du but, se situe à 10,89m du bord extérieur de la ligne de but (bord situé à l'intérieur du but)
- **✓ Le bord supérieur de la barre transversale se situe à 2,44m du sol**
- Les marques optionnelles utilisées pour savoir si les adversaires sont à distance réglementaire sur les corners sont tracées à 9,15m de la surface de coin

LOI 1 - Parmi les propositions suivantes relatives aux poteaux de corner, laquelle est FAUSSE?

- Les poteaux de corner sont obligatoires
- Si en cours de match, un poteau de corner se casse de façon accidentelle et qu'il est impossible de le réparer ou de le remplacer (après s'être efforcé de trouver un moyen de remplacement de fortune), le match se poursuivra sans poteau de corner dans cet angle
- Règlementairement, les poteaux de corner peuvent mesurer 4m
- **✓ Les logos des clubs ou compétitions sont autorisés sur les poteaux de corner**

LOI 1 - Est-ce qu'un dirigeant peut prendre place dans la surface technique s'il n'a pas été inscrit au préalable avant le coup d'envoi sur la feuille de match?

- Oui, quel que soit le moment auquel il arrive
- Oui, mais il doit arriver avant le début de la seconde période
- **✓ Non**

LOI 3 - Coupe de France 1er ou 2ème tour en ISERE. L'équipe A a déjà effectué 3 remplacements pendant le temps réglementaire, combien peut-elle en faire pendant la prolongation?

- 0 (aucun)
- 1 seul remplacement supplémentaire
- 3
- Autant qu'elle veut, les remplacements sont libres
- **✓ Autant qu'elle veut, sauf dans la seconde période des prolongations où elle aura seulement 2 remplacements autorisés**

LOI 3 - En ISERE, un remplaçant non inscrit sur la feuille de match avant le coup d'envoi peut-il participer à la rencontre?

- **✓ Non**
- Oui
- Oui mais il doit arriver avant le début de la seconde période de faire inscrire sur la feuille de match

LOI 3 - L'arbitre n'est pas prévenu d'un remplacement ou d'une permutation. Quelle proposition est FAUSSE?

- L'arbitre n'est pas prévenu d'une permutation qui est effectuée avant le match : le N12 débute comme titulaire à la place du N4. Aucun carton. Cela ne compte pas comme un remplacement. Rapport
- **✓ Un joueur a permuté avec son gardien en cours de match sans l'autorisation de l'arbitre. L'arbitre s'en rend compte quand le nouveau gardien tient le ballon en mains dans sa surface de réparation. ADJ. Avt aux 2 joueurs pour CAS. Py**
- Un joueur a permuté avec son gardien pendant la mi-temps et oublie d'en informer l'arbitre. L'arbitre s'en aperçoit alors que le nouveau gardien tient le ballon en mains dans sa surface de réparation. Laisser jouer. Aucun AVT.
- Le gardien est remplacé pendant la mi-temps et oublie d'en informer l'arbitre. L'arbitre s'en aperçoit alors que le nouveau gardien tient le ballon en mains dans sa surface de réparation. Laisser jouer. Aucun AVT. Rapport

LOI 3 - Un but est marqué alors qu'il y a une personne supplémentaire sur le terrain. Quelle proposition est FAUSSE?

- But accordé s'il s'agit d'une personne appartenant à l'équipe qui vient d'encaisser le but
- But accordé s'il s'agit d'un agent extérieur qui a touché le ballon de la main alors qu'il prenait la direction du but et que ce geste n'a pas gêné un défenseur ou le gardien
- **✓ But accordé s'il s'agit d'une personne appartenant à l'équipe ayant marqué mais que celle-ci n'a pas interféré**

LOI 4 - L'entraîneur de l'équipe locale vous interpelle le long de la ligne de touche suite à un but encaissé par son équipe. Il conteste sa validité et vous tend son téléphone pour vous montrer la vidéo de la faute que vous n'avez pas vue et qui a été commise par l'attaquant adverse juste avant le but (poussette sur le gardien). Quelle doit être votre décision?

- Vous regardez la vidéo, et vous refusez le but pour reprendre par un coup franc direct pour la défense.
- Vous refusez de regarder la vidéo et rappelez à l'ordre l'entraîneur.
- Vous refusez de regarder la vidéo et carton jaune à l'entraîneur.
- **✓ Vous refusez de regarder la vidéo et exclusion de l'entraîneur. Rapport**

LOI 4 - L'entraîneur de l'équipe visiteuse utilise son smartphone avec un kit mains libres pour communiquer avec son adjoint situé dans les tribunes, qui lui transmet des instructions tactiques. Décision?

- **✓ Ceci est autorisé. Laisser faire.**
- Ceci est interdit. Intervenir auprès de l'entraîneur pour lui demander d'arrêter.
- Ceci est interdit. Exclusion de l'entraîneur. Rapport

LOI 4 - Quelle proposition est FAUSSE concernant les couvre-chefs?

En France, dans le respect des Lois de la République, les couvre-chefs sont interdits.

- Le gardien est autorisé à porter une casquette.
- Les joueurs peuvent porter un casque de protection (type rugby, comme Petr Cech).
- **✓ En période hivernale, les joueurs peuvent porter des cache-oreilles.**
- En féminines, les joueuses ne sont pas autorisées à porter le voile.

LOI 4 - Concernant les collants longs, quelle proposition est FAUSSE?

- **✓ Les joueurs et arbitres ont le droit de porter des collants en fonction de leurs convictions religieuses.**
- Les joueurs peuvent porter des collants uniquement en période hivernale et si l'arbitre estime que les conditions climatiques le justifient.
- Les arbitres peuvent porter des collants uniquement en période hivernale et si les conditions climatiques le justifient et qu'ils n'ont pas interdit aux joueurs d'en porter.
- Les gardiens de but peuvent porter des collants ou pantalons de survêtement quelle que soit la période de l'année et les conditions climatiques.

LOI 4 - Après un but marqué, le buteur dévoile un message sur son maillot de corps ou sur un bout de tissu qu'il sort de son short. Quelle proposition est JUSTE?

- EXC et rapport en cas de propos injurieux, racistes, grossiers ou violents. Sinon AVT pour CAS, en cas de slogans politiques, religieux, publicitaires ou personnels.
- EXC en cas de propos injurieux, racistes, grossiers ou violents, et rapport. Sinon aucun AVT ni rapport.
- **✓ EXC en cas de propos injurieux, racistes, grossiers ou violents, et rapport. Sinon rapport à l'organisateur de la compétition (District, Ligue...) dans tous les cas.**
- Aucune sanction.

LOI 4 - Un joueur refoulé pour non-conformité de son équipement revient sans l'autorisation de l'arbitre. Quelle proposition est FAUSSE?

- S'il n'y a pas d'interférence : laisser jouer jusqu'au 1er arrêt de jeu, AVT pour entrée sans autorisation, reprise consécutive à l'arrêt de jeu.
- En cas d'interférence : arrêt de jeu, AVT pour entrée sans autorisation, Coup Franc Direct à l'endroit de l'interférence SRP loi 13 ou Penalty si interférence dans la SDR du fautif
- **✓ S'il n'y a pas d'interférence mais que l'arbitre arrête le jeu pour avertir le joueur : AVT pour entrée sans autorisation, Balle A Terre à l'endroit du ballon lors de l'arrêt de jeu.**

LOI 5 - Parmi les propositions suivantes relatives à l'avantage, laquelle est FAUSSE ?

- **✓ L'arbitre peut revenir à l'avantage dans un délai maximum de 2 à 3 secondes.**
- L'arbitre ne doit pas revenir à l'avantage si l'équipe qui en bénéficiait perd le ballon par sa propre maladresse (mauvais geste technique) alors qu'elle en bénéficiait pleinement.
- L'arbitre doit indiquer l'avantage de la voix et du geste.
- L'arbitre peut indiquer l'avantage avec un bras ou les deux.

LOI 5 - Parmi les propositions suivantes, laquelle NE CORRESPOND PAS à un moment où l'arbitre est autorisé à mettre un carton blanc, jaune ou rouge à un joueur ?

- **✓ pendant l'échauffement**
- lors du protocole d'avant-match (depuis l'entrée sur le terrain après la vérification des équipements, jusqu'à la présentation des équipes et les traditionnelles poignées de mains)
- durant la mi-temps
- pendant les prolongations
- pendant les tirs au but
- après le coup de sifflet final, tant qu'il est encore sur le terrain

LOI 5 - Parmi les propositions suivantes concernant les possibilités de retour sur le terrain pour un joueur blessé avec intervention du soigneur laquelle est FAUSSE ?

- Le blessé doit obtenir l'autorisation de l'arbitre pour revenir.
- Le blessé qui saigne doit d'abord faire vérifier l'arrêt du saignement par l'un des arbitres (central, assistant ou 4ème officiel).
- Le blessé ne peut revenir qu'après que le jeu ait repris, sauf si le fautif a commis une faute physique ayant entraîné un carton, et si les soins sont effectués rapidement, auquel cas le blessé pourra reprendre immédiatement.
- **✓ Si le ballon est en jeu, il ne pourra revenir que depuis la ligne médiane.**
- Si le ballon est hors du jeu, il pourra revenir depuis n'importe quelle ligne du terrain.
- S'il s'agit d'un gardien, il est autorisé à être soigné sur le terrain et à reprendre le jeu immédiatement.

LOI 5 - Lors d'un duel aérien avec un adversaire, les n°2A et 6A entrent en collision et tombent au sol blessés. L'arbitre fait appel aux soigneurs sur le terrain. Décision?

- Les 2 joueurs devront quitter le terrain pour être soignés, et ne pourront revenir qu'une fois que le jeu aura repris.
- Les 2 joueurs seront soignés sur le terrain, et reprendront part au jeu immédiatement.
- **✓ Les 2 joueurs pourront être soignés sur le terrain et reprendre part au jeu immédiatement, sauf si les soins de l'un des deux joueurs durent plus longtemps que l'autre, auquel cas il devra quitter le terrain pour terminer ses soins.**

LOI 5 - Un joueur est blessé sur une action de jeu à la 43ème minute. Son adversaire est sanctionné disciplinairement durant le même arrêt de jeu. Les soigneurs rentrent sur le terrain pour s'occuper du blessé. Quelle proposition est JUSTE?

- Il peut reprendre immédiatement si l'adversaire ayant commis la faute reçoit un carton, pour contestation par exemple, pour autant que l'évaluation de la blessure ou les soins soient effectués rapidement.
- Il devra quitter le terrain et ne pourra revenir qu'une fois que le jeu aura repris.
- **✓ Il peut reprendre immédiatement si l'adversaire fautif reçoit un carton pour la faute physique qu'il a commise, à condition que l'évaluation de la blessure ou les soins soient effectués rapidement.**
- L'arbitre rajoutera précisément 1 minute au temps additionnel.

LOI 5 - L'attaquant de l'équipe visiteuse vient soudainement de frapper du milieu de terrain. Surpris, le gardien local qui était hors de sa surface est lobé, et le ballon se dirige en pleine lucarne. Un téléphone est lancé par un spectateur depuis les tribunes et percute le ballon, mais celui-ci finit malgré tout dans le but. Décision?

- But refusé, Balle À Terre à l'endroit de l'interférence (contact ballon-téléphone) SPR loi 8.
- But refusé, arrêt du match, rapport.
- But refusé, Coup Franc Indirect pour l'équipe visiteuse à l'endroit de l'interférence SRP loi 13.
- **✓ But accordé, Coup d'envoi.**

LOI 5 - Lors d'une contre-attaque fulgurante de l'équipe bleue, le n°9 se retrouve seul face au gardien. C'est alors qu'un coup de sifflet similaire à celui de l'arbitre retentit dans les tribunes. Tous les joueurs s'arrêtent de jouer, pensant que c'est l'arbitre qui avait sifflé, sauf l'attaquant qui poursuit et marque. Le gardien rouge vient alors faire remarquer à l'arbitre qu'il a été gêné par le coup de sifflet, tout comme certains de ses coéquipiers. Décisions?

- But accordé, coup d'envoi. Demander au délégué ou au club recevant de faire le nécessaire pour faire cesser les coups de sifflet.
- But refusé, arrêt du match, rapport.
- **✓ But refusé, Balle À Terre où était le ballon lorsque le coup de sifflet provenant des tribunes a provoqué l'interférence SRP loi 8. Demander au délégué ou au club recevant de faire le nécessaire pour faire cesser les coups de sifflet.**
- But refusé, Coup Franc Indirect pour l'équipe du gardien à l'endroit où était le ballon lorsque le coup de sifflet provenant des tribunes a provoqué l'interférence SRP loi 13. Demander au délégué ou au club recevant de faire le nécessaire pour faire cesser les coups de sifflet.

LOI 7 - Mi-temps des prolongations. Quelle proposition est JUSTE?

- Il n'y a pas de pause à la mi-temps des prolongations : les 2 équipes doivent changer immédiatement de camp.
- **✓ Une courte pause est autorisée à la mi-temps des prolongations, et ne doit pas excéder 1 minute, dans la mesure du possible.**
- Une pause de 5 minutes maximum est autorisée à la mi-temps de prolongations.

LOI 8 - Peut-il y avoir 12 joueurs dans un camp sur coup d'envoi?

- Non, tous les joueurs doivent être dans leur propre camp sur coup d'envoi.
- Oui, c'est désormais autorisé : un joueur a le droit de se trouver dans le camp adverse sur coup d'envoi.
- Oui, le capitaine a le droit de se trouver dans le camp adverse sur coup d'envoi.
- **✓ Oui, le botteur peut se trouver dans le camp adverse sur coup d'envoi.**

LOI 8 - Sur coup d'envoi, le botteur touche deux fois consécutivement le ballon. Quelle remise en jeu n'est pas possible ?

- Coup d'envoi à refaire
- **✓ Balle À Terre**
- Coup Franc Direct
- Coup Franc Indirect

LOI 8 - Parmi les nombres suivants, lequel n'est PAS POSSIBLE concernant le nombre de joueurs pouvant disputer une Balle À Terre?

- 0
- 20
- 1
- 22
- 2
- ✓ 23
- 3

LOI 10 - Quelle est la durée des prolongations en France ?

- 2 x 10 minutes, sans arrêts de jeu
- 2 x 15 minutes, sans arrêts de jeu
- 2 x 30 minutes, sans arrêts de jeu
- 2 x 10 minutes + éventuels arrêts de jeu
- ✓ 2 x 15 minutes + éventuels arrêts de jeu
- 2 x 30 minutes + éventuels arrêts de jeu

LOI 10 - L'arbitre peut être amené à effectuer différents tirages au sort durant un match. Lors d'un match de coupe, avec prolongations et se terminant par la séance de tirs au but, combien l'arbitre a-t-il effectué de tirages au sort? (Précisions: arbitrage à 3, aucun changement d'arbitre, aucun problème de sécurité, état du terrain parfait, aucun changement de terrain).

- 1
- 2
- 3
- ✓ 4
- 5

LOI 10 - Un remplaçant peut-il participer à une séance des tirs au but ?

- Non, seuls les joueurs ayant terminé la rencontre peuvent participer à la séance des tirs au but.
- Oui, un remplaçant peut participer à l'épreuve, puisque celle-ci fait partie du match.
- Oui, un remplaçant peut participer à l'épreuve en remplacement d'un joueur blessé, si son équipe n'a pas épuisé tous ses remplacements autorisés.
- Oui, un remplaçant peut participer à l'épreuve uniquement en remplacement du gardien de but blessé avant l'épreuve, si son équipe n'a pas épuisé tous ses remplacements autorisés.
- Oui, un remplaçant peut participer à l'épreuve uniquement en remplacement du gardien de but blessé pendant l'épreuve, si son équipe n'a pas épuisé tous ses remplacements autorisés.
- **✓ Oui, un remplaçant peut participer à l'épreuve uniquement en remplacement du gardien de but qui n'est pas en mesure de continuer, avant ou pendant l'épreuve, si son équipe n'a pas épuisé tous ses remplacements autorisés.**

LOI 10 - Un gardien se blesse pendant la séance des tirs au but, lors d'un match de coupe d'Isère où son équipe a effectué 2 remplacements dans la seconde mi-temps des prolongations. Son équipe a également dû retirer le n°2 de l'épreuve afin d'égaliser le nombre de participants dans chaque équipe, puisque l'équipe adverse avait un joueur exclu. Par qui le gardien NE PEUT-IL PAS être remplacé?

- **✓ Un remplaçant.**
- Le joueur n°2 retiré de l'épreuve afin d'égaliser le nombre de participants dans chaque équipe.
- Un joueur présent dans le rond central et participant à l'épreuve comme tireur.

LOI 10 - Concernant l'ordre des tireurs lors des tirs au but, quelle proposition est JUSTE ?

- Avant le début de l'épreuve, l'arbitre va demander à chaque équipe l'ordre de ses 5 premiers tireurs.
- Avant le début de l'épreuve, l'arbitre va demander à chaque équipe l'ordre de tous ses tireurs.
- Avant le début de l'épreuve, il est de la responsabilité des capitaines (ou entraîneurs en catégories jeunes) de venir informer l'arbitre de l'ordre des tireurs.
- Avant le début de l'épreuve, il est de la responsabilité des capitaines (ou entraîneurs en catégories jeunes) de venir informer l'arbitre de l'ordre des 5 premiers tireurs.
- **✓ L'arbitre n'est pas informé de l'ordre des tireurs.**

LOI 10 - Epreuve des tirs au but. Le gardien bleu a effectué le 3ème tir de son équipe. Lors du 3ème tir au but adverse, ce même gardien se blesse. Il est remplacé. Quelle proposition est JUSTE?

- Son remplaçant peut tirer lors de la même série.
- Son remplaçant peut tirer lors de la même série, mais doit tout d'abord essayer un tir en tant que gardien.
- **✓ Son remplaçant ne peut pas tirer lors de la même série.**

LOI 10 - Lors de l'exécution d'un tir au but, le tireur effectue une feinte illégale en même temps que le gardien adverse s'avance de sa ligne. Quelle décision est JUSTE?

- Dans tous les cas, tir au but à refaire, AVT aux 2 joueurs pour CAS.
- Dans tous les cas, tir au but considéré comme raté, AVT au tireur pour CAS.
- Si le but est marqué : tir au but refusé et considéré comme raté, AVT aux 2 joueurs pour CAS.
- Si le but est marqué : tir au but refusé et à refaire, AVT aux 2 joueurs pour CAS.
- Si le tir est manqué ou repoussé : tir au but considéré comme raté, AVT au tireur pour CAS.
- **✓ Si le tir est manqué ou repoussé : tir au but à refaire, AVT aux 2 joueurs pour CAS.**

LOI 11 - Parmi les propositions suivantes concernant le Hors-Jeu, laquelle est FAUSSE?

- Un joueur sur la ligne médiane ne peut pas être en position de Hors-Jeu.
- Il n'y a pas de Hors-Jeu sur corner.
- Les bras et les mains de tous les joueurs (y compris des gardiens) ne sont pas pris en compte pour déterminer quel joueur se trouve plus rapproché de la ligne de but adverse.
- Le Coup Franc Indirect sanctionnant un joueur en infraction de Hors-Jeu se joue à l'endroit où il prend une part active au jeu, et non pas à l'endroit de sa position au départ du ballon.
- **✓ Le Coup Franc Indirect sanctionnant un joueur en infraction de Hors-Jeu est toujours joué dans le camp adverse, puisqu'on ne peut pas être HJ dans son propre camp.**

LOI 12 - Un joueur mord un adversaire. Décision ?

- AVT pour CAS, Coup Franc Indirect
- AVT pour CAS, Coup Franc Direct ou Penalty
- EXC pour acte de brutalité, Coup Franc Indirect, rapport.
- EXC pour acte de brutalité, Coup Franc Direct ou Penalty, rapport.
- EXC pour morsure, Coup Franc Indirect, rapport.
- **✓ EXC pour morsure, Coup Franc Direct ou Penalty, rapport.**

LOI 12 - Un gardien jette son protège-tibia sur le ballon. Quelle est la seule décision JUSTE?

- AVT pour CAS, Balle À Terre
- AVT pour CAS, Coup Franc Indirect
- EXC pour anéantissement d'une occasion manifeste de but, Coup Franc Indirect
- **✓ EXC pour anéantissement d'une occasion manifeste de but, Coup Franc Direct ou Penalty**

LOI 12 - Un joueur situé au milieu de terrain, lance sa chaussure vers le ballon mais ne parvient pas à le toucher. L'équipe adverse, surprise par cet "objet volant non identifié", perd le ballon alors qu'elle allait amorcer une contre-attaque. Décision?

- Arrêt du Jeu, AVT pour CAS, Balle A Terre à l'endroit du ballon lors de l'ADJ
- Arrêt du Jeu, AVT pour CAS, Coup Franc Indirect à l'endroit du ballon lors de l'interférence
- **✓ Arrêt du Jeu, AVT pour CAS, Coup Franc Direct à l'endroit où le contact aurait pu avoir lieu**
- Laisser jouer, aucune interférence. AVT pour CAS au 1er Arrêt du Jeu.

LOI 12 - Un joueur touche le ballon de la main sans le faire exprès. Décision?

- **✓ Laisser jouer, il n'y a aucune faute**
- Arrêt du Jeu, Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse
- Arrêt du Jeu, Coup Franc Direct ou Penalty pour l'équipe adverse
- Arrêt du Jeu, AVT pour CAS, Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse

LOI 12 - Un défenseur rouge anéantit une occasion de but en retenant l'adversaire par le maillot, mais l'arbitre laisse l'avantage. Quelques secondes plus tard, la défense dégage le ballon en touche. Décision ?

- Retour à l'avantage, EXC du défenseur pour anéantissement, Coup Franc Direct ou Penalty pour l'équipe bleue.
- **✓ AVT pour CAS au défenseur, Rentrée De Touche pour l'équipe bleue.**
- EXC du défenseur pour anéantissement, Rentrée De Touche pour l'équipe bleue.

LOI 12 - Le n°5A tacle violemment un adversaire juste après la ligne médiane. L'équipe B conserve le ballon et poursuit sa contre-attaque ; l'arbitre laisse l'avantage, voyant l'équipe B en situation favorable. Arrivé aux abords de la Surface De Réparation adverse une dizaine de secondes plus tard, le n°6B centre vers le n°8B situé au point de Penalty. A cet instant, le joueur n°5A (le fautif initial), revenu à toutes enjambées, parvient à dégager proprement le ballon du pied dans sa Surface De Réparation. Son équipe récupère le ballon et se relance. Décision?

- Le tacle est correct donc laisser jouer jusqu'au 1er Arrêt Du Jeu, EXC du 5A pour faute grossière, reprise consécutive à l'Arrêt Du Jeu, rapport.
- Retour à l'avantage, EXC du n°5A pour faute grossière, Coup Franc Direct pour l'équipe B à l'endroit du tacle initial juste après la ligne médiane.
- **✓ Arrêt Du Jeu, EXC du n°5A pour faute grossière, Coup Franc Indirect pour l'équipe B à l'endroit où il revient tacler le ballon dans la surface SRP loi 13.**
- Arrêt Du Jeu, EXC du n°5A pour faute grossière, Penalty pour l'équipe B.

LOI 12 - Un joueur peut-il prendre deux avertissements sur la même action ?

- **✓ Oui, les Lois du Jeu le permettent.**
- Oui, uniquement si les 2 fautes interviennent à quelques instants d'intervalle, mais pas pour 2 fautes simultanées.
- Non, l'arbitre lui montrera un seul AVT pour l'ensemble de son oeuvre.
- Non, un joueur qui commet 2 fautes méritant AVT doit recevoir directement un carton rouge.

LOI 12 - Ballon en jeu, un joueur commet une faute hors du terrain, contre un adversaire. Décision?

- Balle À Terre à l'endroit du ballon lors de l'Arrêt du Jeu SRP loi 8
- Coup Franc Indirect à l'endroit du ballon lors de l'Arrêt du Jeu SRP loi 13
- Coup Franc Indirect sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise
- **✓ Coup Franc Direct sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise ou Penalty si cela se situe sur la ligne de but appartenant à la Surface De Réparation du fautif**

LOI 12 - Ballon en jeu, un joueur commet une faute hors du terrain sur son propre entraîneur. L'arbitre arrête le jeu. Quelle sera la reprise du jeu ?

- Balle À Terre à l'endroit du ballon lors de l'Arrêt Du Jeu SRP loi 8
- Coup Franc Indirect à l'endroit du ballon lors de l'Arrêt Du Jeu SRP loi 13
- **✓ Coup Franc Indirect sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise**
- Coup Franc Direct sur le point de la limite du terrain le plus proche de l'endroit où la faute a été commise ou Penalty si cela se situe sur la ligne de but appartenant à la Surface De Réparation du fautif

LOI 12 - Le n°5B frappe au but, mais le ballon parvient faiblement au gardien, en l'air. Celui-ci peut facilement s'en saisir, mais repousse délibérément le ballon des mains devant lui. Voyant un attaquant adverse arriver, le gardien se baisse et ramasse le ballon des mains. Décision?

- Laisser jouer, ceci est autorisé.
- **✓ Arrêt Du Jeu. Le gardien ayant touché délibérément le ballon des mains, il a techniquement contrôlé celui-ci et était en sa possession, il ne pouvait donc plus le reprendre en mains. Coup Franc Indirect pour l'équipe B**
- Arrêt Du Jeu. Le gardien ayant touché délibérément le ballon des mains, il a techniquement contrôlé celui-ci et était en sa possession, il ne pouvait donc plus le reprendre en mains. Pénalty pour l'équipe B
- Arrêt Du Jeu. Le gardien ayant touché délibérément le ballon des mains, il a techniquement contrôlé celui-ci et était en sa possession, il ne pouvait donc plus le reprendre en mains. AVT au gardien pour CAS. Coup Franc Indirect pour l'équipe B
- Arrêt Du Jeu. Le gardien ayant touché délibérément le ballon des mains, il a techniquement contrôlé celui-ci et était en sa possession, il ne pouvait donc plus le reprendre en mains. AVT au gardien pour CAS. Pénalty pour l'équipe B

LOIS 13, 14, 17 - Sur quelle(s) remise(s) en jeu un joueur n'a-t-il PAS LE DROIT de faire semblant de tirer ?

- Coup Franc Indirect et Coup Franc Direct.
- **✓ Penalty.**
- Coup Franc Indirect, Coup Franc Direct, et Penalty.
- Coup Franc Indirect, et Penalty.
- Coup Franc Direct, et Penalty.
- Coup Franc Indirect, Coup Franc Direct, Corner, et Penalty.
- Coup Franc Direct, Corner, et Penalty.
- Corner, et Penalty.

LOI 15 - L'exécutant d'une rentrée de touche, prend beaucoup d'élan, s'élance puis effectue un salto, pour terminer sur ses pieds, accroupi. A la fin de cette acrobatie, il lance le ballon des mains. Décision?

- **✓ L'exécutant doit se tenir debout. Rentrée De Touche non conforme. Arrêt Du Jeu, Rentrée De Touche à refaire par l'autre équipe.**
- L'exécutant doit se tenir debout. Rentrée De Touche non conforme. Arrêt Du Jeu, Rentrée De Touche à refaire par la même équipe.
- L'exécutant doit se tenir debout. Rentrée De Touche non conforme. Arrêt Du Jeu, AVT pour CAS, Rentrée De Touche à refaire par l'autre équipe.
- L'exécutant doit se tenir debout. Rentrée De Touche non conforme. Arrêt Du Jeu, AVT pour CAS, Rentrée De Touche à refaire par la même équipe.
- Cette façon d'exécuter une Rentrée De Touche est autorisée. Laisser jouer.

LOI 15 - Lors de l'exécution d'une rentrée de touche, un adversaire n'est pas à distance réglementaire. Quelle décision est FAUSSE?

- Si la Rentrée De Touche est effectuée rapidement et que l'adversaire ne se situe pas volontairement à une distance inférieure de 2m, et ne gêne pas abusivement l'exécutant, laisser jouer
- **✓ Si l'adversaire se situe volontairement à moins de 2m, AVT pour CAS, Rentrée De Touche à refaire par la même équipe.**
- Si l'adversaire se situe volontairement à moins de 2m et distrait ou gêne abusivement l'exécutant : retarder la reprise du jeu, AVT pour CAS, Rentrée De Touche à effectuer par la même équipe.
- Si l'adversaire se situe volontairement à moins de 2m et distrait ou gêne abusivement l'exécutant et que la Rentrée De Touche est effectuée avant que l'arbitre ne puisse intervenir : Arrêt Du Jeu, AVT pour CAS, Coup Franc Indirect pour l'équipe qui bénéficiait de la Rentrée De Touche.

LOI 17 - Sur corner, à partir de quel moment le ballon est en jeu?

- Lorsqu'il a été botté et est sorti de la surface de coin
- Lorsqu'il a été botté et a bougé
- **✓ Lorsqu'il a été botté et a clairement bougé**

LOI 17 - Le botteur d'un corner pose le ballon puis enlève le piquet de corner qui le gêne. Décision?

- **✓ Retarder l'exécution du corner, ordonner au joueur de remettre le piquet de corner en place, puis donner le signal d'autorisation du corner**
- Laisser faire, si le piquet de corner gêne, il est autorisé de l'enlever, mais le joueur doit le remettre en place dès le botté effectué
- Laisser faire, si le piquet de corner gêne, il est autorisé de l'enlever, mais le piquet devra être remis en place au plus tard au premier ADJ
- Retarder l'exécution du corner, AVT au joueur pour CAS, ordonner au joueur de remettre le piquet de corner en place, puis donner le signal d'autorisation du corner